Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile

Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband

Band: 18 (1971)

Heft: 6

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 04.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

L'armée qui, par son action primaire et secondaire, comme par son rayonnement sur tous les domaines touchant à l'indépendance, continue à occuper une position centrale parmi les moyens stratégiques, doit, du point de vue de la flexibilité également, être au premier plan de nos efforts. Précisément, parce qu'elle exige beaucoup de temps et de frais pour être vraiment un instrument efficace de l'Etat, il faut lui assurer

un développement constant et aussi régulier que possible. Il en est de même de la *protection civile* qu'il faut constamment planifier et perfectionner.

88. Mais, il faut le répéter, les interprétations les plus pénétrantes des dangers possibles, les distinctions les mieux fondées entre ce qui est important et ce qui paraît l'être moins, ne doivent jamais faire oublier l'essentiel: l'interdépendance de tous les secteurs stratégiques. Aucune évaluation ne doit sous-évaluer le poids d'un secteur particulier. La défense nationale générale a la force de son élément le plus faible. (Dans la suite qui paraîtra dans notre numéro de juillet, nous donnerons des informations sur la situation particulière de la protection civile.)

(Suite au nº 7/8/71)





Projektierung und Bau von Notstromanlagen für Handbedienung, automatischen oder vollautomatischen Betrieb schockgeprüfte Ausführungen

AKSA AG

Ingenieurbureau 8116 Würenios Bahnhofplatz Telefon 056 / 74 13 13

Sixième Marche des Sapeurs-Pompiers Suisses 1971, Lyss

Cette marche, qui se déroulera déjà pour la sixième fois, aura lieu samedi, le 18 septembre 1971 à Lyss.

Sont autorisés à y participer les membres des corps de sapeurs-pompiers des communes et des usines, les membres des organisations de protection civile et des corps de police.

La marche sera accomplie en uniforme sur un parcours de 23 km. Vu les chiffres des marches précédentes, environ 2000 participants, du pays et de l'étranger, sont attendus au départ.

La clôture des inscriptions est fixée au samedi, 28 août 1971. Le règlement de marche peut être obtenu auprès du Cdt de la Marche des Sapeurs-Pompiers, Stegmatt 19, 3250 Lyss.

Protection civile

autoprotection